

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	36 (1948)
Heft:	759
Artikel:	Le premier grand film réalisé par des femmes
Autor:	Auscher, Janine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266680

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II

Travail du C. I. F. en faveur des N. U.

Comme organisation non-gouvernementale, le C. I. F. est un moyen d'expression de l'opinion publique. Il groupe des femmes de milieux très divers, expertes dans les questions économiques et sociales, et peut appuyer et recommander les Déclarations et Conventions du Conseil Economique et Social, telles la Déclaration des Droits de l'Homme, les conventions sur la traite des femmes, la répression des stupéfiants, les projets de convention concernant le Génocide, etc., etc.

Par ses conseils nationaux, et ses commissions permanentes, il aide à résoudre des problèmes tels que l'établissement des réfugiés avec leurs familles, la reconstruction en matière d'éducation, et le développement d'une collaboration effective entre les Organisations non-gouvernementales et les N. U.

III

Principes fondamentaux.

Le C. I. F. s'oppose fermement à toute discrimination de sexe, de race et de religion, comme l'exprime ses statuts et le préambule de la Charte des N. U. par les mots : « ... proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes ainsi que des nations grandes et petites ».

Dr René Girod.

**Une commémoration
à l'Ecole d'Etudes sociales de Genève**

1918-1948 : trente ans se sont écoulés depuis la fondation de l'Ecole d'études sociales, dont les premiers cours furent donnés précisément dans cette salle de l'Athénée où, pour fêter l'événement, le Comité directeur avait voulu, à côté de tous ceux qui contribuent à la bonne marche de l'institution, à côté aussi des élèves, convoquer les amis.

M. Robert Dottrens, président du Comité, fait revivre le passé, évoquant les figures des pionniers et de tous ceux dont le dévouement, l'énergie, la compétence réussirent à vaincre les difficultés, qui ne manquèrent pas, pour amener l'Ecole à la situation dont elle jouit à l'étranger comme en Suisse.

Mme E. Burckhardt, trésorière depuis 27 ans a assisté elle-même au développement graduel de l'Ecole de Malagnou, elle relève le fait que le nombre des élèves n'a cessé de croître jusqu'à l'affluence depuis les trente-sept du début.

M. H. Delarue, directeur de la bibliothèque publique et universitaire et professeur à l'Ecole des bibliothécaires, fait remarquer à l'auditoire que, lorsqu'il fut question d'organiser un service de bibliothécaires, chacun se demandait où allait conduire cette initiative : les offres de places pour bibliothécaires étaient peu nombreuses.

La réussite fut inespérée. Les premières diplômées, au nombre desquelles il faut citer Mme Rivier, rendirent de si grands services dans les postes où elles furent nommées, que, depuis lors, les candidates ont toujours trouvé du travail.

C'est le tour de la directrice, Mme H.-L. Cornaz. S'adressant aux élèves, elle veut, ce soir, à l'ouverture d'un nouveau semestre,

**Le premier grand film réalisé
par des femmes :**

La Fédération des Déportés et Internés politiques vient de présenter à Paris, Salle Pleyel, un film composé par des femmes rescapées des camps de la mort, et particulièrement d'Auschwitz :

La dernière étape

(de notre correspondante à Paris : Janine AUSCHER)

La dernière étape est celle qui mène aux chambres à gaz et aux fours crématoires. Il appartenait à une équipe polonaise, exclusivement féminine, de tourner le premier film ayant pour sujet la vie des déportées, voulées à une mort atroce. Jusqu'ici, on n'avait livré au public que quelques bandes documentaires ; à dater d'aujourd'hui, tous les pays du monde verront un grand film, magistrallement conçu et exécuté, et qui, par surcroit, est l'œuvre de rescapées d'Auschwitz auxquelles on ne peut, certes, adresser le reproche de manquer de puissance...

Car, malgré ou à cause de sa sobriété, ce film baigne dans une atmosphère dramatique indiscutable ; toutefois le drame ne naît pas ici d'une intrigue compliquée mais bien de

les éclairer sur leur tâche future, et non seulement sur les connaissances techniques, indispensables aujourd'hui, mais aussi sur la grandeur de leur mission.

Mme Nossy parla avec émotion au nom des anciennes élèves et M. Albert Picot, conseiller d'Etat, vint apporter les vœux des autorités.

Suivi un agréable intermède musical : chant avec accompagnement de piano, après quoi le président donna la parole à Mme A. Racine, directrice de l'Ecole centrale de service social et professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Un beau titre de conférence pour l'occasion : « Grandeur et servitude du service social ». L'année 1948 compte dans les annales du service social. Il y a 50 ans qu'avait lieu le premier cours à New-York ; maintenant il y a de par le monde plus de 200 écoles sociales, dont 15 en Belgique où l'on fait actuellement un grand effort pour élargir les débouchés.

D'une façon générale, la conférencière estime que les travailleurs sociaux ne jouissent pas de la considération qui leur serait due, à commencer par le traitement, souvent inférieur à celui d'une dactylo de dix-sept ans, et, dit-elle encore, comme ce sont surtout des femmes — et des femmes bien préparées — qui se consacrent au service social, trop souvent des hommes non préparés prennent leur place. Pour organiser solidement la profession, il convient de donner aux élèves une idée réaliste des choses en leur apprenant, entre autres, à combattre les préjugés.

Après cette intéressante, mais forcément longue séance, un certain nombre d'invités se retrouvent avec les organisateurs dans la proche et accueillante Maison internationale des étudiants où des conversations particulières se noueront au cours de la réception.

M.-L. P.

DE-CI, DE-LA

La première sénatrice aux Etats-Unis.

La députée républicaine Margaret Chase Smith, qui a déjà fait cinq législatures à la Chambre des représentants, a été élue au Sénat à l'occasion d'une élection complémentaire. Cette première sénatrice est âgée de 49 ans, elle exerce auparavant la profession de téléphoniste.

Les femmes dans les commissions officielles du canton de Fribourg.

Sur une quarantaine de commissions où la présence de femmes serait désirable et qui comptent 372 membres, on ne relève la présence que de 12 femmes (1 dans la Commission des études, 6 dans la Commission d'apprentissage pour la profession de couturière, 1 dans celle des coiffeuses, 1 dans la Commission de la bibliothèque cantonale et universitaire, 1 dans la Commission administrative, fondation du Soto N. 1, 2 dans la Commission Jeanne-Marie, aide aux enfants tuberculeux).

Les commissions scolaires dépendent des communes, la loi fribourgeoise ne fait pas d'opposition à ce que les femmes en fassent partie, on devrait utiliser cette possibilité.

Les commissions d'assistance cantonale, ne comptent qu'une femme sur 25 membres.

Les commissions d'hygiène ne comptent que des membres masculins (sauf la fondation Jeanne-Marie déjà citée). Et pourtant leur présence serait utile au conseil d'administration de l'Hôpital cantonal, à la commission de santé et à la commission préconsultative du sanatorium cantonal.

la vie même, de la vie de ces baignards en robe rayée dont l'existence était chaque jour à la merci d'un caprice des sadiques, hommes ou femmes S. S., qui les gardaient.

Toutes les scènes de ce film admirable seraient à citer, depuis l'arrivée des lamenteuses trains, à la descente desquels les familles se cherchent anxieusement, redoutant par dessus tout l'atroce séparation — visions qui ravivent de si pénibles souvenirs pour ceux qui les ont vécues... — jusqu'aux « sélections », au cours desquelles les surveillantes S. S. désignaient par jeu telle ou telle prisonnière pour le grand départ, vers l'asphyxie par le gaz...

On ne peut passer sous silence, dans un journal plus spécialement destiné aux femmes, l'horreur de l'assassinat d'un nouveau-né par un médecin S. S., ni cet émouvant convoi d'enfants dont, quelques instants plus tard, une image nous montre les pauvres jouets relégués dans une des chambres où les nazis rangeaient les objets ayant appartenu à leurs victimes... On ne peut pas non plus glisser sur l'infirmier d'Auschwitz, avec ses planches sans draps sur lesquelles s'entassaient, dans une contagion meurtrière, toutes les malades, l'infirmier sans médicaments autres que le poison, où, seule, la charité des infirmières — des déportées,

que, et elle a rédigé avec ferveur l'intéressant journal des Anciennes Elèves.

Pendant des dizaines d'années, elle s'est consacrée également à l'Hospice de l'Enfance, où elle s'occupait des petits malades. Elle avait été infirmière, sauf erreur en France, pendant l'autre guerre, et suivait de près le développement de La Source, école de garde-malades de la Suisse romande ; elle faisait partie du conseil de l'école depuis 1923.

Mme Guisan a été une des fondatrices de la section de Lausanne du Club suisse de femmes alpinistes, en 1918, et elle a rédigé son journal mensuel, où elle a fait paraître maints articles, des souvenirs racontés avec humour ; elle avait une façon bien à elle de s'exprimer, de raconter ; elle savait beaucoup de choses, avait rencontré beaucoup de gens intéressants. C'était une personnalité d'une grande valeur, qui a beaucoup donné.

S. B.

Mme Wasserfallen

Mme Marie Wasserfallen-Ducommun... qui s'est paisiblement endormie au soir de la journée du 30 septembre dans sa 81me année fut une pionnière du mouvement suffragiste neuchâtelois. Membre fondatrice de la section de la Chaux-de-Fonds, il y a plus de 40 ans, à une époque où il était moins bien porté encore qu'aujourd'hui d'être notamment partisan du droit de vote des femmes, elle le fut avec une profonde conviction, avec ferveur, fidélité et distinction.

Éducatrice née, mère de 6 enfants dont elle suivait les études avec intérêt, elle abordait dès questions suffragistes et féministes sous l'angle d'une éducation meilleure et plus appropriée de la femme à ses tâches, comme aussi devait être poussée l'éducation du public, des autorités par des femmes capables et dignes. Elle aimait toujours le travail bien fait, la haute tenue en tout et partout.

A 80 ans, en mars dernier pendant la campagne suffragiste des Neuchâteloises, elle nous envoyait de sa belle écriture ferme un message d'affection intérêt, nous rappelant que « son vieux cœur toujours suffragiste » appuyait les efforts de celles qui étaient à la brèche.

M.-H. D.

Pas de femme non plus dans les commissions qui s'occupent d'assurances sociales.

S. F.

Une loi qui tient compte de l'égalité des sexes.

Une loi adoptée le 2 octobre par le Grand Conseil de Genève, sur l'organisation de l'assistance publique médicale (soins aux malades, blessés et infirmes indigents) stipule que des représentants du personnel seront membres de la commission administrative des établissements hospitaliers en question. On choisira ces représentants du personnel parmi les fonctionnaires et employés des deux sexes, de nationalité suisse, engagés à titre régulier.

Merci aux députés qui ont bien voulu insister pour que le personnel féminin fût représenté.

Les veuves et les patentées d'auberge.

Une veuve du canton de Bâle-Campagne s'était vu refuser une patente pour ouvrir

une auberge, parce que ces patentées ne sont pas délivrées aux femmes célibataires, divorcées ou veuves ; l'intéressée forma un recours de droit public au Tribunal fédéral contre cette décision du Conseil d'Etat de Bâle-Campagne. La Cour de droit public du Tribunal fédéral lui a donné raison et a annulé l'arrêté du Conseil d'Etat.



est étraint par l'ambiance bouleversante de cet univers concentrationnaire. Tout concourt à faire de ce film un chef-d'œuvre qui trouve sa place à côté de « La bataille du rail » et de « Rome, ville ouverte ».

Il était précédé d'une fort belle introduction du R.P. Riquet, vice-président de la Fédération des Internés et Déportés politiques, éloquent prédicateur à Notre Dame de Paris, qui se porta garant de la véracité des scènes évoquées dans « La dernière épave » par la metteuse en scène, Wanda Jakubowska, et la scénariste, Gerda Schneider, et qui, au passage, rendit un hommage ému à la mémoire d'une Française de religion juive, Mme Guettin, créatrice des mouvements d'assistance sociale à l'Hôpital, qui mourut noblement en déportation, après avoir consacré soixante ans de sa vie à une œuvre de dévouement.

Le R.P. Riquet souhaita, en terminant, que se réalise un jour l'espérance exprimé par l'héroïne du film qui meurt en suppliant : « Plus jamais d'Auschwitz ! ». Hélas, la cruauté humaine disparaîtra-t-elle jamais de la face de la terre ?...

Janine Auscher.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.